

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 13/03/2025



SOLIDARITÉ À LA SOURCE :

DÉSORMAIS, UNE DÉCLARATION DE
RESSOURCES SIMPLIFIÉE POUR LE RSA ET
LA PRIME D'ACTIVITÉ



Après une expérimentation dans 5 Caf, la solidarité à la source est généralisée, à ce jour, à tous les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité du territoire. **Près de 6,2 millions d'allocataires voient leurs démarches facilitées avec des formulaires de déclaration de ressources pré-remplis.** En limitant le risque d'erreurs, cette réforme permet de sécuriser les revenus des personnes le plus souvent fragiles et de favoriser le recours à ces deux prestations. Pour en savoir plus, sur caf.fr : [RSA, Prime d'activité : vérifiez, validez... C'est déclaré !](#)

Depuis octobre 2024, 374 000 allocataires de 5 départements ont utilisé les formulaires pré-remplis avec leurs revenus déclarés par leurs employeurs et les aides sociales versées. L'expérimentation a confirmé la fiabilité des données transmises et une bonne appropriation par les allocataires, avec une satisfaction devant une démarche rendue plus simple et rapide.

À PROPOS DE LA CAF TOURAINE

La Caf Touraine est dirigée par Elisabeth Malis, Directrice. Son conseil d'administration est présidé par Carole Boissé, élue en février 2018.

La Caf Touraine compte 130 354 allocataires et 303 salariés qui oeuvrent quotidiennement au service des familles d'Indre-et-Loire. La Caf Touraine intervient sur l'ensemble des territoires pour aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale, soutenir la fonction parentale, accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie et créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles. Au-delà de sa vocation familiale bien connue par le versement de prestations familiales, la Caf Touraine voit la dimension «sociale» de ses interventions s'affirmer.

« Vérifiez, validez, c'est déclaré !

Depuis le 1^{er} mars, tous les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité bénéficient dans leur espace Mon Compte sur caf.fr de leur déclaration trimestrielle de ressources pré-remplie avec les salaires versés ou les aides perçues.

Ces montants, renseignés sur la base du montant net social, sont fournis par les employeurs ou les organismes sociaux (Assurance Maladie, caisses de retraite, France Travail, etc.).

Le montant net social, qu'est-ce que c'est ?

Le montant net social correspond au montant des ressources à déclarer pour le RSA et la Prime d'activité. Présent sur tous les bulletins de salaires et les relevés des aides sociales perçues depuis janvier 2024, c'est le montant à indiquer sur la déclaration trimestrielle de ressources à renvoyer à sa Caf. Plus d'infos sur caf.fr : [Rsa, Prime d'activité : facilitez vos démarches avec le montant net social !](#)

Important : les allocataires doivent vérifier les montants indiqués, ajouter leurs autres ressources s'ils en ont (pension alimentaire, revenus du capital ou du patrimoine, revenus de travailleur indépendant...) et valider le formulaire en ligne. Le mode de calcul et les ressources prises en compte restent les mêmes.

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les personnes sur leurs droits, les 101 Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes, dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, elles contribuent ainsi à réduire les inégalités sociales et territoriales. **Suivez notre actualité sur caf.fr le site de référence et dans le magazine des Caf, Vies de famille, l'info utile à tous.**



CONTACTS PRESSE
Service Communication
Géraldine DUCREAU : 06 03 64 57 51
Sandrine DEGOUT : 06 29 86 52 93
Pierre-Alexis BEAUMONT : 06 29 86 52 93
1 rue A. Fleming – 37045 Tours Cedex 09

communication@caf37.caf.fr